

AVIS PUBLIC

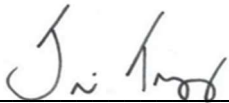
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée que le conseil de la Ville de Dunham, à une séance ordinaire tenue le 6 juillet 2022, a adopté le Règlement n° 455-22 décrétant un emprunt de 4 000 000 \$ afin de financer la subvention du ministère des Transports du Québec accordée dans le cadre du Programme d'aide financière à la voirie locale (PAVL) – Volet accélération et les travaux y afférent.

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 20 juillet 2022.

Ce règlement est actuellement déposé à mon bureau à l'hôtel de ville. Tous les intéressés peuvent obtenir une copie en adressant une demande par courriel au greffe@ville.dunham.qc.ca ou par téléphone au 450 295-2418.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

FAIT À DUNHAM, CE 25 JUILLET 2022.



**Jessica Tanguay,
Greffière**
